

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19822 - 76ÈME ANNÉE

La crise COVID-19 utilisée pour rétablir le monopole d'Air France à La Réunion et l'étendre à Mayotte ?

Le gouvernement veut-il utiliser la crise COVID-19 pour éliminer tous les concurrents d'Air France dans la desserte de la Caraïbe et de l'océan Indien depuis Paris ? La volonté de la compagnie nationale française de concurrencer Air Austral et Corsair à Mayotte suscite de vives réactions d'Air Austral, Air Caraïbes, Corsair et French Bee car la guerre des prix est déjà lancée avec une baisse de 34 % pour Paris-La Réunion avec Air France. « La question se pose donc de savoir si la très forte proportion de fonds publics accordés au Groupe Air France n'entraîne pas une distorsion de concurrence dont les premières victimes seront les autres compagnies françaises desservant les mêmes destinations. »

La crise COVID-19 a un impact général dans le secteur du transport aérien. C'est particulièrement vrai dans notre région où elle contribue à accélérer les changements. Ethiad a décidé de se retirer de sa filiale Air Seychelles. En conséquence, la compagnie nationale seychelloise n'assurera plus de vols intercontinentaux, laissant aux compagnies extérieures la responsabilité du désenclavement du pays.

A Maurice, Air Mauritius a été touché de plein fouet par la crise à un point tel que la liquidation a été une option envisagée. De nombreux emplois ont été supprimés. A Madagascar, le gouvernement

malgache a mis fin au partenariat stratégique avec Air Austral. Par conséquent, Air Austral et sa filiale Ewa ne disposeront plus du monopole de la liaison entre Madagascar et La Réunion et entre Madagascar et Mayotte. Le monopole entre La Réunion et Mayotte détenu là aussi par Air Austral est attaqué par le retour de Corsair sur cette ligne. Corsair qui a changé d'actionnariat pendant la crise, et donc a pris un autre cap.

11 milliards d'aides pour Air France

Pendant ce temps, Air France peut bénéficier d'un plan d'aide publique sans équivalent pour les compagnies sous pavillon français : 7 milliards d'euros d'aides de l'État auxquels vont s'ajouter 4 milliards d'euros de l'Union européenne. Ceci permet à la compagnie nationale française d'être offensive dans ce contexte de crise.

C'est ce qu'illustre un article de « Les Nouvelles de Mayotte » daté de ce jour. Il confirme l'arrivée d'Air France sur la desserte de Mayotte depuis Paris, et la forte inquiétude des autres compagnies desservant La Réunion et Mayotte. Dans un courrier commun adressé à l'Agence des participations, les dirigeants d'Air Austral, Air Caraïbes, Corsair et French Bee alertent :

« En pleine crise du coronavirus, avec son impact majeur sur le transport aérien, nous souhaitons attirer votre attention sur la situation critique à laquelle nos compagnies aériennes se trouvent de surcroît exposées en conséquence de la stratégie de croissance massive à tout prix de la compagnie Air France ».

« Les prévisions de reprise d'activité, sans doute encore optimistes, établies par tous les opérateurs aériens pour l'année 2021, sont conditionnées à l'atténuation progressive des effets de la crise sanitaire et la levée des contraintes sur les déplacements. La reprise du trafic aérien, lorsqu'elle aura lieu, sera très certainement progressive et étalée sur plusieurs mois. La troisième phase de confinement que nous subissons actuellement va détériorer une fois encore ces tendances. »

« Dans ce contexte, le comportement du groupe Air France, opérateur majeur sur les dessertes de l'outremer et de l'Algérie, est plus qu'inquiétant. Il se traduit par la mise en place d'une offre prévisionnelle pour la saison « été » totalement surdimensionnée et des actions tarifaires très agressives. La surcapacité ne peut pas se traduire par des résultats économiques satisfaisants pour l'ensemble des opérateurs. L'agressivité tarifaire est directement préjudiciable à la rentabilité de nos compagnies comme à

celle d'Air France ».

« Distorsion de concurrence »

« La question se pose donc de savoir si la très forte proportion de fonds publics accordés au Groupe Air France n'entraîne pas une distorsion de concurrence dont les premières victimes seront les autres compagnies françaises desservant les mêmes destinations. »

« Air France est très souvent à l'origine de promotions tarifaires alors que depuis le début de la crise, on constate qu'il n'y a pas d'induction de trafic à la suite des baisses de prix, car les clients sont contraints par les mesures sanitaires. Le 9 décembre 2020, AF réduit encore ses tarifs sur Saint-Denis. Le tarif sur La Réunion en deux jours est donc passé de 617 euros à 409 euros soit une baisse de 34 % »

Monopole et prix prohibitifs

L'arrivée d'Air France sur l'axe Paris-Mayotte va donc probablement s'accompagner d'une guerre des prix, ce qui affaiblira Air Austral et Corsair qui n'ont pas droit à autant d'aides publiques. Autrement dit, Air France a les moyens de faire plier la concurrence.

Cet affaiblissement ouvre la voie à une position dominante d'Air France sur le désenclavement de La Réunion et Mayotte. Sous couvert de crise COVID-19, le gouver-

nement français n'est-il pas en train de créer les conditions du retour du monopole d'Air France, compagnie dont il est actionnaire ? Et dans une telle situation, ce sera Air France qui fixera les prix, et les Réunionnais se rappellent de ce que cela peut signifier. C'est donc le risque d'un retour 40 ans en arrière, avant que des initiatives réunionnaises remettent en cause le monopole d'Air France et ses tarifs prohibitifs.

M.M.

Décès d'Angélo Lauret : condoléances du PCR

Le PCR a appris avec regret la disparition d'Angélo Lauret, ancien président de la CGPER et de la Chambre d'agriculture, à l'âge de 93 ans.

Angélo Lauret était un militant de la première heure du PCR. Il fit son apprentissage dans les années 1960 à l'époque de la clandestinité de Paul Vergès. Les syndicats et partis politiques progressistes étaient alors la cible de la répression du pouvoir. Il décida de s'engager aux côtés des planteurs qui subissaient encore le régime du colonat partiaire.

En tant que militant syndical, Angélo Lauret s'était investi dans les Comités de survie des planteurs. Il fut un des fondateurs de la CGPER en 1975 et son premier président.

Il est connu surtout pour son élection comme président de la Chambre d'agriculture. C'était la première fois que les gros planteurs et les usiniers perdaient la direction de l'institution. L'élection d'Angélo Lauret signifiait également que la Chambre d'agriculture de La Réunion était la seule à échapper au contrôle de la FDSEA, syndicat responsable sous le nom de Fédécane de la loi scélérate contre les planteurs de cannes.

Angélo Lauret était un militant du PCR, participant à toutes les batailles. A ce titre, il fut candidat du Parti communiste réunionnais lors des élections cantonales du Tampon en 1970.

En 1983, il figurait sur la liste d'union victorieuse aux municipales de la Petite Ile. Il devint alors adjoint au maire Christophe Payet.

Les luttes menées par Angélo Lauret avaient lieu dans un environnement difficile, marqué par la violence, la fraude et la répression. Pour le PCR, il restera dans les mémoires comme un militant au service de son pays.

A sa famille, à ses proches, à ses amis ainsi qu'à la CGPER qui perd son fondateur, le PCR adresse ses sincères condoléances.

Fait au Port, ce samedi 10 avril 2021
Bureau de presse du PCR

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Le président-fondateur de la CGPER nous a quittés samedi

Hommage de la CGPER à Angélo Lauret

« Nous avons eu la douloureuse nouvelle de son départ, Angelo nous a quittés ce matin, Angelo Lauret n'est plus !

Nous le regrettons déjà et nous le regretterons beaucoup, car c'est une grande perte pour nous personnellement qui l'avons tous connu et pour certains de nous qui l'avons côtoyé dans son combat pour les agriculteurs réunionnais.

Retiré de la vie syndicale, nous sommes persuadés qu'Angelo continuait à suivre le combat des agriculteurs parce qu'il a été celui qui pendant de nombreuses années durant, a combattu et remporté de nombreuses victoires pour les planteurs réunionnais.

Agriculteur, Autodidacte, il a été une « Figure emblématique et charismatique de l'agriculture réunionnaise ». Ouvrier agricole avant de devenir colon en 1947. En 1967, il exploite pendant de nombreuses années 3 ha en cannes réparties sur 4,5 km², une gestion difficile car il cédait 2/3 des revenus du colonage au propriétaire. Angelo a connu la misère et la souffrance, « vivant les injustices d'une situation de dominance des industriels canniers qui régnaient sans contrôle sur le prix de la canne — sur les importations, sur le prix des intrants, sur la trésorerie des planteurs ».

Nous pouvons affirmer qu'il pouvait se féliciter d'avoir fait bouger les choses concernant les aides à la diversification et obtenu d'innombrables avantages, tant pour les planteurs que pour les éleveurs.

Aujourd'hui, il était resté toujours un petit agriculteur à Grand Boisles-Haut.

Il a été notre président emblématique au Centre Technique interprofessionnel de la Canne avant d'être « Le Président de la Chambre D'agriculture », le Président de la Chambre des Agriculteurs. Sans lui cette chambre n'aurait jamais été celle des Agriculteurs et des petits planteurs.

Aujourd'hui, sans son combat, aucun d'entre nous n'aurait pu présider aux destinées du monde agricole et ce serait sans doute toujours les sucriers et les industriels qui continueraient à imposer leur point de vue dans les instances agricoles.

Signataire d'un "Appel à la célébration du 19 mars 1946" abolissant le statut colonial (17 décembre 2005), Président du Centre Technique Interprofessionnel de la Canne à Sucre (CTICS (1983-1994). Administrateur de l'ODEADOM, Office de Développement Agricole des Départements d'Outre-Mer (1983-1994). Président de la Chambre d'Agriculture, Il a été de

tous les combats et de toutes les victoires de notre syndicat.

« Angelo tu restes éternellement dans nos cœurs et tu seras toujours à nos côtés toujours pour la victoire sur les injustices »,

« Tu as été un combattant sans relâche contre les injustices et la domination économique d'une classe contre toutes les autres »,

« Tu as été plus qu'un combattant, tu as été un résistant »

Ton exemple nous montre qu'il faut se dresser contre toutes les injustices, Qu'il faut se battre toujours face aux tentatives de domination,

« Tu as été un vainqueur pour la cause des planteurs et tu le resteras à jamais ».

Hommage de Maurice Gironcel à Angélo Lauret

C'est avec une grande émotion que j'apprends le décès de Angelo Lauret. Fondateur de la CGPER, Angelo Lauret s'est formé à l'école des luttes du Parti Communiste Réunionnais avant de devenir Président de la Chambre d'agriculture de La Réunion.

Le monde agricole Réunionnais perd un homme de combats, un résistant, qui ne se battait pas pour une place ou pour un poste, mais pour un idéal : celui de l'émancipation du peuple Réunionnais.

Agriculteur, amoureux de son île et de son peuple, il a également pris sa place dans la vie politique locale en tant qu'adjoint au Maire de Petite-Île, Christophe PAYET ou encore en tant que Conseiller Régional aux côtés de Paul Vergès. 75 ans après la départementalisation, je re-tiens également sa signature à l'appel pour la célébration du 19 mars 1946.

Je tiens à présenter mes plus sincères condoléances à sa famille, à ses proches, aux camarades de la CGPER et à l'ensemble des agricultrices et agriculteurs qui viennent de perdre un véritable pilier.

C'est ensemble, que nous continuerons à nous battre pour que l'agriculture Réunionnaise soit au cœur de notre développement.

Ot é

In lansègnman imèrsif dann la lang kréol rényonèz ? Sa lé possib

Kossa i lé lansègnman « immèrsif » ? Immèrsif-la sa i vien d'lo mo immèrsion - i vé dir wi bingn dodan. Koméla ni pé di lékol néna in lansègnman immèrsif dann la lang fransèz : bann marmaye lékol épi bann amontrèr i bingn dann sète afèr i apèl la lang fransé.. Dizon dann lansègnman la lang fransèz i okipe 90 % é mèm pluss dann l'ansègnman. L'amontraz kréol i roprézante trépé.

Poitan l'amontraz kréol noré pi okip in plass pli inportan dann band klass biling si lété pli zénéralizé, dann l'amontraz la kiltir rényonèz si lété pratiké toulbon. Mé oila tousala i rèss ankor in bonpé dann band tèks de loi é pa vréman dann lo mond lékol : kisoï l'ansègnman, mèm lédikasyon, kisoï l'amontraz.

Astèr, zot i koné lo band loi la fine shanj in bonpé mé la loi-konm èl i lé-lé pa touzour apliké é lé normal dann in péi ankor dann brankar lo kolonyal sansa son pti frèr lo néokolonyal...dopi dé zané i koz de sa, mé si ni konsidèr la mète pliss sinkantan pou aplik la loi 1946- zot i konpran bien la pa d'in kou d'kuiyèr a po i aplik bann nouvèl loi.

Lo 9 moi d'avril la vote in loi dsi lansègnman band lang minoritèr épi réjyonal. In loi inportan pou pèrmète konsèrv so band lang-la, pou dévlop azot, pou anpèsh azot mor sinploman pou déssèrtènn - in pé lé kaziman ménasé disparète konm zot i koné ! Ni pé anparl pli a fon, mé pou zordi ni sava pa pli loin k'in kékshoaz inportan : in nouvo loi i apèl la loi Molac (lo nom in député breton l'amene l'afèr) i pé pèrmète in l'imèrsyon lo mond lékol dann la lang réjyonal, sansa minoritèr.

Sa i vé dir i doi done in pli gran plass la lang réjyonal dann l'amontraz dann lékol : lo mond lékol va gingn bingn dodan a partir. Sa lé vré pou lo kréol rényoné konm pou la kantité lang égziss dann La franss... alor, l'afèr lé fète ! Nou la gagné ! Nou la mète kréol anlèr dann l'amontraz ! Mi pans pa pars lé pa difisil mète in loi an somèye-sirtou avèk in band tête dozèf néna dann gouvèrnman épi dann l'administrasyon - si na poin demoun pou anpèshé. Alor, néna a fèr, néna in shantyé i rouvèr, lès spa li marsh an déor d'lo pèp rényoné pars sansa li va fini an katédral kassé.

Justin